

FORMULAIRE UNIQUE MOUVEMENT

à retourner à la DSDEN 64 cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr

au plus tard le 6 mai 2022

Bonifications concernant Mme/ M. NOM..... PRÉNOM.....		DATE DE NAISSANCE : AFFECTATION 2021-2022 :	Pièces transmises par l'intéressé (e)	Visa de contrôle de l'administration
Rapprochement de conjoint : Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2022.				
<input type="radio"/> Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de prise de fonction. <input type="radio"/> Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs + extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois. <input type="radio"/> Pour les agents mariés et/ ou ayant des enfant(s) commun(s) : photocopie du livret de famille. <input type="radio"/> Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Autorité parentale conjointe :				
<input type="radio"/> Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois <input type="radio"/> Copie du livret de famille. <input type="radio"/> Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Parent isolé :				
<input type="radio"/> Toute pièce officielle attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale. (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou plusieurs enfants) <input type="radio"/> Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant. (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.)				
Enfants :				
<input type="radio"/> à naître : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée du père. <input type="radio"/> de plus de 18 ans et moins de 20 ans : Justificatif récent indiquant le handicap.				
Situation de handicap de l'agent :				
<input type="radio"/> Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité au 01/09/2022.				
Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant OU maladie grave de l'enfant :				
<input type="radio"/> Dossier médical complet constitué auprès du médecin de prévention. <input type="radio"/> Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité. <input type="radio"/> Attestation du médecin traitant sous pli confidentiel indiquant la pathologie de l'enfant.				
Ancienneté sur poste école inclusive sans titre (intérim) :				
<input type="radio"/> Si l'agent souhaite obtenir une bonification sur le poste occupé par intérim pour la rentrée suivante, il doit saisir ce poste en 1^{er} vœu et cocher la case correspondante				
Ancienneté sur poste école inclusive avec titre :				
<input type="radio"/> Si l'agent titré ayant 3 années d'exercice dans l'EI souhaite une bonification sur un poste de la même filière.				
Priorité sur poste école inclusive :				
<input type="radio"/> Si l'agent souhaite obtenir une priorité sur un poste école inclusive (enseignants stagiaires, candidats libres, VAEP), il doit cocher la case correspondante et fournir un justificatif de formation CAPPEI .				
Ancienneté sur poste à responsabilité particulière : cochez la case correspondante				
<input type="radio"/> postes français binômés langues régionales <input type="radio"/> postes occitan et basque <input type="radio"/> postes en UPS				
Ancienneté difficultés particulières de recrutement sur certaines écoles : cochez la case correspondante				
<input type="radio"/> Postes en classe <input type="radio"/> Poste en école à 2 classes bilingues				
Priorité sur intérim de direction :				
<input type="radio"/> Si l'agent inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école souhaite obtenir une priorité sur le 1^{er} vœu portant sur le poste occupé par intérim durant toute l'année scolaire.				

Date et signature de l'intéressé(e) :

Reçu division 1^{er} degré le.....